

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 132 (2011)
Heft: 4

Artikel: Les abeilles en piste à Cointrin
Autor: Stämpfli, Bertrand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les abeilles en piste à Cointrin

Le rucher installé l'année passée à l'aéroport a fourni un « miel de tarmac » de très bonne qualité.

En 2010, l'Aéroport International de Genève (AIG) a officiellement comptabilisé quelque 177'400 mouvements sur sa plate-forme. Ce chiffre, qui représente la somme des atterrissages et décollages des avions de ligne, charters, jets privés, avions légers et autres hélicoptères qui utilisent cette infrastructure, rend compte tout à la fois du dynamisme de la plate-forme aéroportuaire et de son développement raisonné. Il ne dit toutefois rien du fait que la mixité du trafic aérien de Cointrin a connu au cours de l'année passée une véritable révolution... depuis que les Airbus ou les Boeing doivent cohabiter avec le va-et-vient de centaines de milliers d'abeilles !

Déjà soucieux de limiter l'empreinte de cette infrastructure industrielle sur la nature au travers d'une politique environnementale volontaire, la direction de l'aéroport souhaitait marquer l'année de la biodiversité par un événement symbolique fort. En ma qualité de porte-parole de l'aéroport, mais également d'apiculteur amateur, j'ai alors proposé d'installer des ruches en bord de piste. Ayant déjà eu le loisir, voici quelques années, de suivre la formation dispensée à Lullier par la Société Genevoise d'Apiculture, j'ai alors eu le plaisir de bénéficier du soutien de la Société Romande d'Apiculture, qui m'est venue en aide pour faire passer le projet de rêve à réalité. Son président François Juillard





a effectivement su ameuter les apiculteurs valaisans pour me fournir des essaims quasiment introuvables dans le canton de Genève après les pertes hivernales subies par les apiculteurs du bout du lac.

Au final, six colonies ont atterri en bordure de piste au cours du joli mois de mai. Quoique la saison fut bien commencée, ce petit monde ailé s'est mis dare-dare au boulot, les butineuses s'affranchissant des clairances de la tour de contrôle pour voler de leurs ruches (des Dadant 12 cadres en bois, toutes baptisée du nom d'une pionnière de l'aviation !) jusque vers les différentes espèces florales mellifères

de l'aéroport. C'est que les quelque 240 hectares de prairies qui entourent le béton de la piste et du tarmac recèlent quelques surprises : au fil des années, pas moins de 220 espèces de plantes herbacées y ont été recensées, parmi lesquelles certaines plantes rares qu'on ne trouve pratiquement plus que là aujourd'hui ! Ces terres, qui n'ont jamais été cultivées ni donc engrangées ou traitées avec des désherbants, font la place belle au brome érigé (*Bromus Erectus*), qui donne son nom à ce biotope particulier : le mésobromion.

Ce que ces petits aéronefs valaisans à pattes ont fait de leur atterrissage en terre genevoise ? Quelques bonnes dizaines de kilogrammes d'un miel dont j'ai immédiatement transmis des échantillons au chimiste cantonal (l'aéroport est propriété de l'Etat), mais aussi à un laboratoire privé français, afin de croiser les résultats et garantir l'impartialité. Le verdict est allé dans le sens de mes espoirs. Aucune trace, dans ce « miel de tarmac », de métaux lourds ni de kérosène dans des proportions plus élevées que n'importe où ailleurs. Voilà pour l'analyse physico-chimique. Au plan de l'analyse organoleptique, les scientifiques ont observé un miel de « texture liquide », présentant une odeur faite de « notes boisées associées à des notes de végétal sec, d'intensité et persistances moyennes ». Quant au goût, ils y ont souligné des « notes boisées, atténuées par des notes fraîches et mentholées, sur un fond de fruits cuits et quelques notes chaudes et maltées de caramel » présentant une « légère astringence naturelle, intensité élevée, persistance assez soutenue ». L'analyse pollinique a révélé la présence de châtaignier, de cornouiller, de cucurbitacée, de lotier, de rosacées, de tilleul, mais aussi de houx, ailante, colza, plantain, saule, tournesol, troène, trèfle blanc, vesce, violette et vipérine. Bref, ce premier cru m'a donné toute satisfaction. Assez pour que je puisse m'autoproclamer « happy-culteur » sur les étiquettes de mes pots de miel !

Bertrand Stämpfli : porte-parole de l'aéroport